



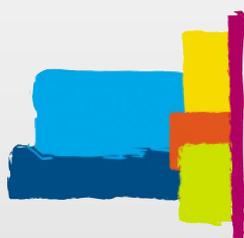
ASSEMBLEE GENERALE



30 juin 2016

Valence

URHAJ RHÔNE-ALPES



**RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITES
RAPPORT FINANCIER**

Exercice 2015



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	3
RAPPORT D'ACTIVITES 2015	5
Un projet d'orientation régional 2013-2017	6
Le réseau Habitat des Jeunes en Rhône-Alpes : Catalyseur des synergies internes et externes au service des jeunes	6
A - Se donner les moyens d'agir - Unir nos forces	7
1. Vie associative.....	7
2. Une équipe de professionnels pluridisciplinaires.....	8
3. Animation de l'Union	9
4. Développer et améliorer l'offre de logements Habitat des Jeunes.....	12
5. Développer une animation de proximité.....	14
6. Formations.....	15
7. Communication.....	17
B - Etre acteur pour le développement des politiques déterminantes du logement et de la jeunesse	19
1. Les partenariats.....	19
2. L'aide de la Région Rhône-Alpes pour l'accueil séquentiel des alternants.....	21
C ó Enrichir les actions en faveur des jeunes accueillis	22
1. Service civique	22
2. Citoyenneté et démocratie participative.....	23
3. Santé	24
D - Une action dédiée : l'accompagnement lié au logement	25
Poste mutualisé pour l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) dans le Rhône.....	25
RAPPORT FINANCIER	26
A - Compte de résultat de l'exercice 2015	26
B - Comptes inscrits au bilan au 31 décembre 2015	27
C - Perspectives	27



RAPPORT MORAL



« L'entrée en vigueur des réformes territoriales a fortement modifié notre environnement avec des répercussions sur notre fonctionnement et celui des adhérents.

Les conseils généraux sont devenus des conseils départementaux avec des changements au niveau des gouvernances et des missions, couplés à un contexte budgétaire très contraint. Cela s'est traduit par une forte baisse des financements pour certains adhérents et pour d'autres par un financement lié à l'accueil d'un public de l'aide sociale à l'enfance.

La création de la Métropole de Lyon, séparée du reste du département du Rhône, modifie notre approche départementale et crée des inégalités territoriales entre la Métropole et le reste du département.

La décentralisation, par la création de grandes régions et le regroupement de l'Auvergne et de Rhône-Alpes, nous a obligé à réfléchir à une nouvelle organisation pour nos deux URHAJ. Nous avons choisi d'interpeller les candidats conjointement avec les organisations régionales de SOLIHA, URCLLAJ et FAPIL et de faire une formation conjointe sur l'interpellation des élus.

Nous avons entamé une réflexion commune avec le bureau de l'URHAJ Auvergne pour le rapprochement de nos deux UR, qui devrait être effectif au 1 janvier 2017.

Notre environnement réglementaire a été enfin sécurisé par la sortie du décret d'application et de la circulaire concernant les foyers de jeunes travailleurs et par le décret fixant les modalités des appels à projet pour toute nouvelle création de FJT.

Le fonctionnement de l'URHAJ a été impacté par ces changements avec une grande incertitude sur nos

financements régionaux, nous avons informé et accompagné les adhérents sur les territoires.

Les instances associatives de l'URHAJ ont fonctionné normalement en 2015 avec une bonne participation aux CA, les bureaux ont eu plus de mal à fonctionner, la décision de les faire avec l'URHAJ Auvergne implique des déplacements plus longs et ne sont pas toujours compatibles avec les agendas très chargés.

L'URHAJ comme les années précédentes a fait de la place et de la participation des jeunes un enjeu majeur. L'équipe salariée, autour de Mélanie Rousset, a fait un travail très intéressant et productif sur l'implication des animateurs dans les deux moments forts que sont le Parlement Libre des Jeunes et le week-end citoyens. Les jeunes ont répondu présents et se sont fortement impliqués dans ces deux événements.

Les adhérents sont attachés à l'URHAJ ; je constate que l'investissement dans les instances régionales n'est pas le même pour tous. Pour certains, ce sont des contacts directs avec l'équipe salariée ; d'autres participent aux rencontres de directeurs et d'animateurs ; ou au Conseil d'Administration ; pour d'autres encore il s'agit de participer à la vie de leur union départementale ; enfin certains cumulent toutes ces participations.

La faible représentation des adhérents de Rhône-Alpes aux universités de La Palmyre nous interroge. Est-ce la distance, ou le désintérêt pour les niveaux régionaux ou nationaux, ou la confiance que vous faite à l'équipe régionale pour les relations avec l'UNHAI ? L'URHAJ c'est vous les adhérents, l'UNHAI c'est aussi vous et les prochaines orientations seront votées par les adhérents.

La nouvelle région nous oblige à trouver de nouveaux modes d'organisation. Dans ce moment de transition nous avons besoin de l'implication de tous pour construire une nouvelle union régionale qui soit le reflet de nos convictions communes.

Je propose que nous en débattions lors de notre assemblée générale annuelle. »

Dominique DUPRE
Président de l'URHAJ Rhône-Alpes



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

33 adhérents au 30/06/2016

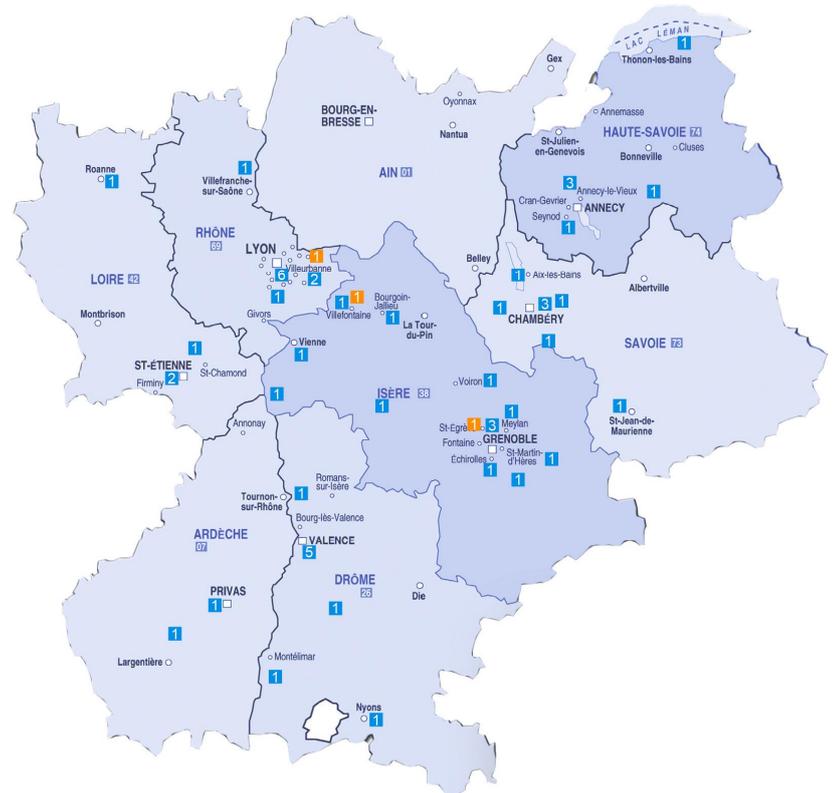
52 résidences

3 Services Logement

sur 8 Départements

L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Rhône-Alpes regroupe les adhérents de la région qui gèrent des résidences et des services Habitat des Jeunes.

07	Foyer Privadois
26	FJO La Manu
	Diaconat Protestant
	CALD
38	Maison Constantin
	UMIJ
	Fédération Compagnonnie des Métiers du Bâtiment
	Relais Ozanam
	CCAS Vienne
42	Fondation Auteuil Isère
	Le Pax Habitat Jeunes
	Clairivivre Habitats Jeunes
69	Mairie de Roanne
	Fédération Compagnonnie des Métiers du Bâtiment
	Habitat et Humanisme
	AILOJ
	Fondation d'Auteuil Grand Rhône
	YMCA/UCJG
	Fondation AJD Gounon
	Les compagnons du devoir
	Escale Lyonnaise
	Les Remparts
73	Guidance 73
	CCAS Chambéry
	CAF de Savoie
	CCAS Aix les Bains
	L'Erier
	CCAS St Jean de Maurienne - Jean Baghe
74	CCAS Montmélian
	La Tournette
	Romains/Novel
	MJC Evian
	FCMB Pays de Savoie



En 2015 :

11500 jeunes logés de 16 à 30 ans

1287 séjours fractionnés

511 séjours cohabitants

6 mois de durée moyenne de séjour

34,5% des jeunes étaient précédemment logés chez leurs parents

Origine géographique des résidents

- 23,4% des jeunes logés sont originaires de la commune ou de l'agglomération de la résidence
- 20% d'un autre département régional
- 22,5% d'un autre département national

⇒ 2/3 des jeunes logés sont dans une situation de mobilité géographique

Situation face à l'emploi

- 37% sont salariés ou intérimaires
- 23% Apprentis
- 11% stagiaires
- 20% étudiants et scolaires

Revenus des résidents

55% touchent moins de 765€ à l'entrée dans les lieux (sur un échantillon de 4030 jeunes)

Age moyen à l'entrée : 22,5 ans

Un projet d'orientation régional 2013-2017

Le réseau Habitat des Jeunes en Rhône-Alpes : Catalyseur des synergies internes et externes au service des jeunes

Unir les forces de nos adhérents

Nous sommes un rassemblement d'acteurs mettant en œuvre une gamme diversifiée de réponses logement assurant des missions d'information, d'accompagnement et d'orientation dans l'accès au logement et gérant un parc de logement diversifiés (résidences sociales-FJT, foyers-soleils, mini résidences, appartements en diffus). Conjointement au logement, nous concourons à l'insertion et à la socialisation des jeunes par l'habitat par une approche globale et par une démarche d'éducation populaire. Faire union, c'est se rassembler sur nos valeurs, c'est accepter nos différences et les dépasser. Pour exister sur un territoire, il faut se mettre ensemble pour influencer. Le fonctionnement associatif de l'URHAJ permet une gouvernance plus partagée : tous les adhérents étant membre du Conseil d'administration régional et disposant d'une voix. Les fondements éthiques sont partagés par les administrateurs et par les salariés

Projet 1 : Valoriser notre identité

En défendant l'Agrément « Foyer de Jeunes Travailleurs »

Projet 2 : Développer notre réseau à de nouveaux adhérents

En accompagnant des acteurs sur le territoire qui souhaitent s'engager sur le logement et l'insertion des jeunes par l'habitat.

En innovant et en développant de nouvelles formes d'actions et de projets

Projet 3 : Entretenir les forces des adhérents

En développant une animation au plus proche des adhérents

En renforçant les projets en commun sur le territoire

En formant les nouveaux adhérents à la culture du réseau

Projet 4 : Etre acteur pour aider les adhérents à maintenir et développer des moyens pour la mise en oeuvre de leurs projets

En formant les acteurs salariés et administrateurs des adhérents

En analysant la situation économique des adhérents et en proposant une aide régionale aux adhérents en difficulté.

En mettant des outils à disposition (veille juridique, formation, financement, agréments collectifs, démarche qualité, MOI)

En alimentant la capacité prospective des adhérents pour développer leurs activités.

Projet 5 : Améliorer l'image des adhérents auprès des jeunes et des partenaires et faire connaître leurs actions

En développant la communication auprès des jeunes et des acteurs sur les valeurs réseau.

En développant de l'information et l'inscription en ligne au niveau régional et sur les sites des adhérents

Etre un acteur pour le développement de politiques déterminantes en terme « d'habitat des jeunes » et « jeunesse »

L'habitat est structurant dans le parcours d'un jeune et de toute autre personne. Le réseau URHAJ est un des acteurs. D'autres acteurs œuvrent pour le logement des jeunes d'où la nécessité d'une coopération avec eux. Si la difficulté d'accès et de maintien dans le logement devient une problématique générale pour la population, il convient que les jeunes font face à une problématique particulière liée à trois facteurs :

- leurs revenus faibles, et leur absence de revenus sociaux pour les – de 25 ans
- leurs nécessités de mobilité sociale et géographique
- la temporalité rapide à laquelle ils doivent trouver une solution de logement.

Projet 6 : Etre moteur d'un partenariat élargi pour « l'Habitat des jeunes » et les politiques « jeunesse » :

En donnant un impact plus important au niveau régional et local au projet « Synergie Jeunes », projet rassemblant l'Animation Régionale des Missions Locales, l'Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes et l'URHAJ. En créant un partenariat fort avec les autres acteurs du logement (ARRA HLM, ACTION LOGEMENT, UNAFO, FAPIL, URPACT, FNAIM, UNIS...) à la fois au niveau régional mais également en développant des accords sur les territoires.

Projet 7 : Etre un appui et être force de propositions auprès des élus pour développer des politiques en faveur des jeunes

En participant à l'écriture des Plans pour le logement sur les territoires

En interpellant les élus sur les situations de jeunes et en mettant à disposition notre expertise et nos propositions

En représentant les adhérents dans les instances de coordinations locales ou régionales

Projet 8 : Analyser les situations de jeunesse

En collectant les données disponibles sur la situation de la jeunesse sur le territoire rhônalpin

En analysant les données collectées nationalement et régionalement dans le réseau En mutualisant les données avec les autres réseaux Synergie Jeunes et en produisant une analyse commune.

Projet 9 : Accompagner et susciter le développement d'une offre nouvelle, dans les territoires où il manque des réponses et en expérimentant des solutions innovantes

En analysant le besoin en logement des jeunes En construisant avec les partenaires des réponses adaptées

En accompagnant la maîtrise d'ouvrage En travaillant sur la solvabilisation des jeunes et le financement du logement

Enrichir les actions en faveur des jeunes accueillis

Les jeunes adultes accueillis par les adhérents de notre union sont divers : en formation, en emploi, en recherche d'emploi. La société dans laquelle nous vivons accueille difficilement sa jeunesse. Tout en les accompagnants dans leur émancipation, il nous apparaît nécessaire d'être les promoteurs de leurs initiatives et de leurs envies, de leurs projets.

Projet 10 : Promouvoir l'engagement des jeunes

En s'engageant sur des démarches régionales facilitant l'engagement de tous (service civique, mobilité internationale, accorderie, emploi d'avenir...)

En formant les jeunes autour de l'engagement citoyen et de la prise de responsabilité notamment à travers les Conseils de Vie sociale, en favorisant la participation et la prise de parole

En s'appuyant sur les associations animées par des jeunes

Projet 11 : Faciliter l'accès des jeunes à leurs autonomies (accès aux droits, à la santé, à la mobilité, à la formation...)

En favorisant la réflexion des professionnels sur toutes ces thématiques

Projet 12 : Mettre la démarche d'actions collectives au cœur de la pratique professionnelle

En développant l'échange de pratiques par la création d'une plateforme « Vie collective ».

En poursuivant des formations professionnelles des personnels, et notamment pour conduire et répondre à des recherches de financements

En animant des temps de travail et des projets régionaux

En travaillant sur des solutions innovantes

A - Se donner les moyens d'agir - Unir nos forces

1. Vie associative

Le format de Conseil d'Administration mis en place en 2012, sur la journée, avec un temps de formation des administrateurs le matin et un travail sur le conseil l'après-midi, s'est poursuivi tout au long de l'année 2015. En moyenne, 1/3 des adhérents ont participé au conseil d'administration. Il s'est réuni à 5 reprises.

Cette année a été marquée par le rapprochement avec l'URHAJ Auvergne suite à la réforme des régions. Un travail est mené par les Bureaux des deux associations pour élaborer les nouvelles modalités de travail et de concertation entre les deux régions. Dès janvier 2016 les conseils d'administration sont devenus communs.

	Personnes qualifiées Bénévoles	Administrateurs d'association ou des adhérents	directeurs	Membres de l'équipe URHAJ	Invités	nombre de personnes présentes	nombre d'adhérents présents / 33 adhérents
Conseil de Septembre	2	10	6	2		20	15
Conseil de Novembre	2	11	9	2		24	10
Conseil de Janvier	2	11	11	3	1	28	19 RA 5 AU
Conseil de Mars	1	12	12	3	1	29	14 RA 3 AU
Conseil de Mai	1	7	4	3	2	17	9 RA 1 AU

Le bureau s'est réuni 5 fois et est constitué des membres suivants :

Président : Dominique Dupré

Vice-présidente : Sylvie Hummel – UDHAJ 69

Vice-président : Michel Faubert – UDHAJ 73

Trésorière : Françoise Dupont – La Tournette

Membre : Thierry Hubert - UMIJ

Membre : Daniel Petetin – Le Pax

Membre : Harry Roufret - UMIJ

2. Une équipe de professionnels pluridisciplinaires

L'équipe de l'URHAJ est composée de 7 salariés :



Mélanie Rousset – directrice - coordonne l'activité de l'équipe, représente les adhérents et la politique de l'Union auprès des instances régionales.



Laurence Costa – assistante de direction, chargée de la communication - assure une mission d'assistantat auprès de la direction et d'information auprès des adhérents et des partenaires.



Romain Ferrez - chargé de développement territorial - assure la partie diagnostic local sur un territoire, animation de Maîtrise d'Ouvrage Collective et assistance des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre du projet.



Nadège Parant - chargée de développement territorial assure la partie diagnostic local sur un territoire, animation de Maîtrise d'Ouvrage Collective et assistance des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre du projet et a en charge en parallèle la gestion de l'agrément et de la plateforme Service civique.



Léa Retournard - chargée de mission habitat - a une mission de prospective et de veille de les politiques de l'Habitat et d'accompagnement des unions départementales.



Marie Sandoz – chargée de mission santé et citoyenneté - assure la coordination des actions de santé et de citoyenneté mises en œuvre dans les FJT de Rhône-Alpes et avec les partenaires. Elle participe également à l'animation du réseau de professionnels socio-éducatifs.



Claire Doitrand - chargée de mission logement - est en charge de l'Accompagnement Social Lié au Logement pour les résidents des foyers du département du Rhône qui nécessitent un soutien dans leur recherche de logement définitif.



L'équipe a également accueilli **Isabelle Soly**, volontaire en service civique, au mois de novembre pour une durée de 8 mois. Elle a animé des temps collectifs auprès des résidents autour des questions de citoyenneté.

3. Animation de l'Union

L'URHAJ anime l'Union à différents niveaux :

- Lien avec le réseau national
- Unions départementales et regroupements départementaux
- Rencontres régionales

A. Rencontres régionales des directeurs et directrices

Espace de discussions techniques avec les directions des structures, elles peuvent comporter des points d'information de partenaires, des séances d'échanges de pratiques ou des présentations par des membres de l'équipe de l'URHAJ. Avec la mise en place des matinées de l'URHAJ, ces rencontres ont été plus espacées.

Trois réunions régionales de directeurs et directrices ont été organisées, le 5 mars, le 2 juillet et le 17 septembre. En 2015, le Système d'Information national a été présenté aux adhérents, directeurs et personnels administratifs. Cet outil est à la fois un logiciel de gestion locative (en résidence ou en diffus) qui facilitera la gestion et le pilotage des structures mais c'est également un outil statistique qui permettra une remontée en temps réel des données des adhérents et permettra des extractions.

Deux autres points ont également largement occupé les discussions : l'évolution du cadre réglementaire des FJT et l'accueil de publics spécifiques (apprentis, travail avec les Conseils Départementaux...).

Ces réunions ont rassemblé entre 15 et 30 participants.

B. Soutien aux Unions Départementales

UDHAJ Savoie



L'URHAJ Rhône-Alpes assure un appui technique à l'UDHAJ Savoie. Trois instances fonctionnent pour administrer l'Union Départementale de Savoie :

- Une Assemblée Générale
- Un Conseil d'Administration, qui rassemble l'ensemble des adhérents. Il s'est réuni trois fois.

- Un bureau

Suite au renouvellement des équipes municipales en 2014, de nombreux FJT de Savoie – quatre sur huit sont gérés par des CCAS – ont connu un changement de gouvernance, qui a eu un effet sur le fonctionnement de l'Union Départementale. En parallèle, une des associations du territoire s'est trouvée confrontée à de grandes difficultés, aboutissant à la reprise par Guidance 73, qui gérait déjà un FJT adhérent. L'année 2015 a donc été celle de la recomposition de l'UDHAJ Savoie, avec l'élection d'un nouveau bureau et la reprise des rencontres inter-FJT à un rythme soutenu.

Plusieurs projets ont alors émergé, avec le soutien de la CAF de Savoie, en plus de l'analyse de la pratique professionnelle, reconduite tous les ans :

- Les sorties culturelles ont continué. Au mois de novembre, une visite de la ville de Turin a été organisée avec une vingtaine de résidents.
- Le projet « donner la parole aux jeunes » avait pour but de favoriser l'émergence de la parole des résidents à travers les arts plastiques. Sous forme d'ateliers hebdomadaires de deux heures, ils ont pu exprimer leurs attentes et opinions autour du thème : « le foyer idéal : ses rêves, ses réalités ». Les résidents, en plus de se familiariser avec les techniques de création artistique, ont souvent pris conscience de leur potentiel de création et leur attitude s'en est trouvée transformée.
- Le projet « Accès à l'emploi » avait pour but d'accompagner des résidents dont les difficultés d'accès à l'emploi sont liées à des problématiques d'estime et d'image de soi. Les résidents ont pu suivre des ateliers de street art, de théâtre-forum, de coaching et de relooking. Ces ateliers ont attirés un nombre variable de résidents selon les FJT et selon les intervenants, mais ils ont suscité un fort enthousiasme. Un vernissage a été organisé à la Clairière le 27 janvier, en présence de partenaires. A cette occasion, les résidents ont affirmé leur intérêt pour ce projet et le souhait de le voir maintenu en 2016, ce qui est le cas.
- Enfin, les FJT de Savoie mènent conjointement une action de sensibilisation à l'alimentation.

UDHAJ Rhône

2015, une année mouvementée dans le Rhône puisque le Département a disparu ! Plus précisément, deux entités ont été créées :

- La Métropole de Lyon, fusion de l'ancienne intercommunalité et des compétences du Département sur son territoire, est une collectivité territoriale unique en France. Son territoire est composé de 59 communes.
- Le Rhône, sur la partie du territoire hors Métropole, est un Département de droit commun, mais au territoire discontinu.



Pour l'UDHAJ Rhône, l'année 2015 a été marquée également par des difficultés pour certains adhérents. Cependant, l'URHAJ a continué son travail de soutien. Le bureau, élargi aux membres du Conseil d'Administration intéressés, est l'instance autour de laquelle fonctionne l'Union Départementale,

et dont l'URHAJ prépare l'animation et assure le secrétariat.

De plus, la convention avec les services de l'ASE arrivant à son terme dans un contexte institutionnel de transformation, l'UDHAJ a mené un travail interne pour discuter des besoins rencontrés, des pratiques et des pistes d'amélioration.

L'UDHAJ a participé à plusieurs instances de politiques publiques du logement sur le territoire soit en tant que

membre du Collectif Logement Rhône : Conférence Intercommunale du Logement, ateliers du PLALHPD...

Au sein du CLR, de nombreux groupes de travail existent, dans lesquels les permanents de l'URHAJ s'investissent fortement. En 2015, la rédaction d'une note sur la fluidité entre logement et hébergement a demandé beaucoup de travail.

La convention de MOUS avec le Grand Lyon a été reconduite. Dans ce cadre, l'URHAJ animait depuis juin 2011 un comité technique d'agglomération sur le logement des jeunes, réunissant le Conseil Général, l'Etat et les CLLAJ. L'objectif, en lien avec le PDALPD, était de produire un état des lieux sur la problématique. L'URHAJ avait alors produit un « tableau de bord sur le logement des jeunes » qui compile une quinzaine de sources de données sur la question. Malgré l'arrêt du comité pendant la période de mise en œuvre de la Métropole, le tableau de bord a été actualisé et réorganisé, en profitant des transformations institutionnelles pour repenser sa trame.

Enfin, l'URHAJ assure la coordination du Dispositif d'Accueil Jeunes. Financé jusqu'en 2014 par le Conseil Général, il permet la mise à disposition pour les éducateurs spécialisés du département de 5 places en FJT, de 4 logements diffus gérés par AILJO et de 3 places en CHR. 130 demandes ont été enregistrées en 2015 et près de 60 jeunes ont été accueillis en urgence. Ce séjour constitue, pour certains d'entre eux, le début d'un parcours résidentiel et personnel positif.

CIHAJ Isère



Le CIHAJ est un collectif isérois rassemblant les adhérents de l'URHAJ, au niveau départemental, et également d'autres structures œuvrant pour l'hébergement et le logement des jeunes. Ce collectif fonctionne de manière autonome. En 2015, ils ont travaillé notamment autour des relations contractuelles entre les structures et les collectivités comme le conseil départemental et la CAF.

C. Lien avec le réseau national

L'URHAJ s'est impliquée dans les réunions de l'UNHAJ :

- En étant présente aux réunions autour de l'organisation de l'Union
- En étant présente aux réunions des délégués régionaux
- En participant au Conseil d'Administration (Harry Roufet et Dominique Dupré) et au Bureau (Dominique Dupré)
- En participant au Conseil de la Vie de l'Union (Thierry Hubert)
- En participant au groupe des chargés de mission de développement.
- En participant au groupe « Communication »
- En participant à Habitat Jeune Développement (Dominique Dupré et Thierry Hubert).

5 représentants de l'URHAJ ont participé à l'assemblée générale de l'UNHAJ à la Palmyre. De plus, l'équipe de l'URHAJ Rhône-Alpes a activement travaillé pour les Universités d'Automne qui se sont tenues au même moment en animant

des ateliers (4 salariées), en proposant plusieurs projets présentés par des adhérents et par des salariés de l'URHAJ (Parlement libre des jeunes, Accorderie, Village vertical), et en participant à la construction des Universités.

D. Le rapprochement des Régions Rhône-Alpes et Auvergne

Au vu de la préparation de la fusion des collectivités territoriales régionales Auvergne et Rhône-Alpes ainsi que des services d'Etat, les URHAJ Auvergne et Rhône-Alpes ont travaillé sur la mise en place d'une réflexion entre les URHAJ.

Dès le début de l'année, des bureaux inter-Régionaux ont été organisés pour imaginer les aspects organisationnels et politiques. Ceci a démarré sur une première rencontre avec les adhérents des deux territoires le 29 Avril 2015 sur la réforme territoriale et les attentes.

Enfin, les Conseils d'Administrations ont été commun dès Septembre 2015.

Afin de poursuivre le rapprochement, il a été acté qu'une fusion pourrait avoir lieu en 2017. D'ici là, la mise en place d'un accompagnement dans le cadre d'un DLA est réalisée et un nouveau temps fort rassemblant tous les adhérents aura lieu les 22 et 23 septembre 2016.

E. Commissions régionales des professionnels socio-éducatifs

L'URHAJ a organisé et animé avec l'aide de Sébastien Hovart les rencontres régionales des professionnels socio-éducatifs du réseau.

Trois rencontres ont eu lieu sur 2015, avec une moyenne de 20 participants par rencontre.

Cette année 2015 a permis, entre autre, de continuer à travailler sur les gestes et postures professionnelles, sur l'animation de temps participatifs avec les résidents (comme le week-end citoyen), sur l'animation d'instances (comme le CVS), ainsi que sur la découverte et la maîtrise d'outils d'animation.



L'ensemble des contenus pédagogiques de ces temps de rencontre est répertorié sur le site internet de l'URHAJ dans la partie ressources/outils pédagogiques.

4. Développer et améliorer l'offre de logements Habitat des Jeunes

L'URHAJ accompagne les adhérents et les territoires pour comprendre les besoins en logement des jeunes et pour proposer des solutions concrètes. Pour cela, l'URHAJ effectue des études de territoire et accompagne à la maîtrise d'ouvrage les projets.

Etude Régionale sur le Logement des Jeunes

En 2015, l'URHAJ Rhône-Alpes a réalisé, en lien avec l'URCLLAJ, une étude régionale sur le logement des jeunes. Ce projet a été imaginé et pu être mené à bien grâce au soutien de nos partenaires régionaux : la Région Rhône-Alpes, l'Etat avec la DREAL et la DRJSCS, la Caisse des Dépôts, et enfin les ex-Collecteurs 1% d'Action Logement (Amallia, Entreprise Habitat et le GIC).

Cette étude a permis de réfléchir collectivement aux freins à l'accès au logement des jeunes sur l'ensemble des territoires de la région. Sur la base d'une méthodologie quantitative et qualitative, l'analyse a mis en évidence les besoins territorialisés des jeunes en logement d'une part, et la capacité des territoires à pouvoir y répondre d'autre part. L'étude qui s'est déroulée de janvier à novembre 2015 a été l'occasion de rencontrer, non seulement des jeunes, mais aussi un grand nombre d'acteurs avec des

profils très variés issus du monde de la formation, de l'emploi et du logement. Plusieurs temps forts ont marqué le déroulement de cette étude : entre septembre et octobre, 4 Ateliers, réunissant des CFA, des organismes de Logement Social, des collectivités locales, des CAF, des associations et d'autres partenaires ont eu lieu à Saint Etienne, Annecy, Grenoble et Lyon. Ces groupes de travail ont notamment permis que les acteurs précédemment cités puissent se rencontrer et échanger autour de 4 thématiques : les jeunes alternants, les jeunes travailleurs, les jeunes sans ressources et la coordination des politiques publiques en lien avec le logement des jeunes. L'ensemble de ce travail a débouché sur une dizaine de préconisations opérationnelles dans le domaine de la coordination des acteurs, de l'information et de l'accompagnement des jeunes, des solutions logement jeunes ainsi que des aides en faveur des jeunes.

Etudes de territoire Logement des jeunes

Diagnostic Habitat des Jeunes au sein du Pays Viennois (38)

Initié en 2013 et réalisé en 2014, le diagnostic de territoire du Pays Viennois (38) a été remis au CCAS de Vienne avec les conclusions de l'URHAJ. Ces dernières ont souligné l'importance de maintenir une offre en logement FJT sur le territoire ainsi que les dispositifs partenariaux existants entre bailleurs et acteurs associatifs, en particulier le CLLAJ Rivhaj. En parallèle le développement d'une nouvelle offre adaptée aux besoins des jeunes alternants a aussi été mise en évidence, le FJT Polygone pouvant servir de point d'ancrage à cette réponse.

Diagnostic Habitat des Jeunes à venir en 2016

➤ *Dans le cadre des relations inter-URHAJ, l'URHAJ Languedoc-Roussillon a sollicité l'URHAJ Rhône-Alpes fin 2015 pour l'accompagner sur deux dossiers d'ingénierie. L'un fait suite à un premier diagnostic de territoire sur les besoins en logement jeunes réalisé par l'URHAJ Rhône-Alpes en 2013-2014 pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, situé dans le département du Gard. Les élus de cet EPCI souhaitent approfondir le diagnostic initialement réalisé en élargissant le périmètre d'intervention. Enfin un organisme de formation de Nîmes (Gard) sollicite l'URHAJ afin de l'accompagner sur le volet hébergement de son projet de développement.*

Etudes de faisabilité

Ardèche Méridionale (07)

Le diagnostic sur le logement des jeunes, réalisé en 2014, a été finalisé et rendu au premier semestre 2015 : il a permis de constater que plusieurs territoires sont concernés par un besoin de solutions logements pour les

jeunes sur l'Ardèche Méridionale, avec des problématiques et enjeux différents. Cependant, les perspectives de développement du projet pour répondre aux besoins de la CCI se concentrent plus particulièrement sur le secteur d'Aubenas, où les demandes émanent à la fois

d'apprentis du CFA, et d'autres publics (organismes de formation, entreprises du territoire, Mission Locale...). Le FJT n'arrive pas à répondre à toutes ces demandes. Suite à cela, l'URHAJ accompagne la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ardèche, commanditaire du diagnostic, dans l'analyse des solutions possibles, en termes fonciers et financiers, pour le logement des apprentis du CFA de Lanas. Cet accompagnement a d'abord été réalisé de manière informelle puis a fait l'objet d'une convention pour la réalisation d'une étude de faisabilité complète.

Baronnies Drômoises (26)

Le FJT Constantin est un acteur clé de l'habitat et l'accompagnement des jeunes sur le territoire du Nyonsais. Elle dispose d'un parc de 30 logements et d'actions variées, apportant une réponse adaptée à différentes situations problématiques sur le territoire. Le diagnostic de territoire réalisé sur les Baronnies Drômoises en 2014 a mis en avant plusieurs constats, soulignés par les différents acteurs de la jeunesse et de l'habitat sur ce territoire : le besoin de dix places pour les stagiaires de moins de 30 ans du CFPPA (en plus des places actuelles du FJT) et de dix places de type résidence sociale non-FJT, pour des personnes de plus de 30 ans.

Le foyer actuel nécessite une réhabilitation du mobilier ainsi que des installations de plomberie et d'électricité. D'autre part, l'espace d'accueil et de vie collective au foyer est à retravailler pour favoriser les échanges et

rencontres entre résidents et avec les équipes professionnelles.

En 2015, l'URHAJ a donc accompagné le Foyer Constantin sur la faisabilité financière du projet de réhabilitation de la résidence actuelle sur Nyons.

Montbrison (Loire)

La communauté d'Agglomération Loire Forez a lancé, en 2014, un diagnostic sur le logement des jeunes et des personnes en difficulté, réalisé par un cabinet. Sur le territoire, il existe un foyer de jeunes dont les locaux sont vétustes. Le diagnostic fait ressortir un besoin de conserver une offre de logement temporaire de type FJT avec quelques places Résidences sociales, et de déployer un réseau de propriétaires de logements meublés. L'URHAJ a participé aux réunions de suivi du diagnostic et a été en appui conseil de l'agglomération. En 2015, une étude de faisabilité a été réalisée par l'URHAJ pour la création d'une résidence d'une cinquantaine de places pour les jeunes en formation, en emploi ou en insertion.

De plus, l'URHAJ a organisé, avec l'URCCLAJ, des visites de services logement et de Foyer de jeunes travailleurs pour les techniciens et les élus de la Communauté d'Agglomération et de la Ville.

Val de Drôme (26)

Depuis le début de l'année, l'URHAJ accompagne le CFMDA de Livron et l'Association La Manu pour la création de logement pour les jeunes sur le territoire livronnais, destinées, pour 80%, à des apprentis, et ouvertes, pour 20%, à d'autres publics jeunes du territoire.

Accompagnement en Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : des projets solutions logements et de services

Annonay (07)

Le projet de développement du CFA de la SEPR à Annonay (07) a connu un tournant majeur en 2015. Le projet qui prévoit en outre l'extension du CFA et la création d'une nouvelle offre d'hébergement de type FJT avec 57 lits a été retenu dans le cadre de l'appel à projet PIA (Programme Investissement d'Avenir). L'URHAJ accompagne ce projet depuis l'origine notamment par la réalisation d'un diagnostic de territoire sur le bassin d'Annonay puis d'une étude de faisabilité économique du projet auprès de la SEPR. En 2015, l'URHAJ a donc poursuivi le travail afin de finaliser la convention de financement entre la Caisse des Dépôts et la SEPR.

Résidence Francis Béguier—UCJG/YMCA (Villeurbanne, Rhône)

Après avoir rencontré de grandes difficultés financières, cette association est désormais stabilisée. Propriétaire de son tènement foncier et de son bâtiment construit en 1962 et devenu vétuste, elle souhaite engager une opération de démolition-reconstruction. L'emprise au sol actuelle étant faible, la parcelle pourra faire l'objet d'une opération diversifiée, dans un quartier devenu fortement résidentiel.

L'URHAJ a accompagné les administrateurs de l'association dans la mise en forme du pré-projet. Un soutien technique est encore réalisé. Il pourrait déboucher sur une assistance à maîtrise d'ouvrage plus formalisée en 2016.

Les Projets en cours de construction en 2015

La construction du bâtiment de la futur MAJO Parilly, à Vénissieux, dont le projet de création de 130 logements FJT a été porté par l'URHAJ les années précédentes, s'est achevée en septembre 2015. Le déménagement de la structure dans ses nouveaux locaux (les murs de l'ancienne résidence MAJO étant voués à la démolition) s'est effectué dans le foulée vers la mi-octobre 2015. L'URHAJ est intervenue dans la continuité des années précédentes en tant qu'AMO, notamment sur l'équipement en téléphonie et réseau numérique du futur bâtiment.

☞ **Les projets à venir pour 2016**

➤ Dans la continuité du travail effectué auprès de l'UCJG en 2015, une convention d'accompagnement entre l'URHAJ et l'UCJG va être signée autour du projet de création d'une nouvelle résidence habitat Jeunes à Villeurbanne.

➤ Dans le cadre de la coopération entre l'URHAJ Languedoc Roussillon et l'URHAJ Rhône-Alpes, La CMA du Gard (30) qui porte un projet de création de résidence Habitat Jeunes à Nîmes a sollicité l'URHAJ RA afin de l'accompagner dans son projet.

■ **Comprendre et développer des réponses Habitat – Ingénierie**

Organisation d'une journée autour de l'habitat modulaire

En mai 2015, un atelier de travail sur l'habitat innovant, sur le thème de l'habitat modulaire, a été organisé par l'URHAJ à destination des adhérents intéressés par la démarche.

Deux intervenants ont été sollicités: l'association Habitat et Humanisme, qui a développé un programme d'habitat modulaire à Lyon 7ème, le cabinet d'architectes Arbor&Sens, et l'entreprise de construction modulaire en bois Farjot.

Habitat participatif

En juillet 2015, l'URHAJ a participé à l'organisation de la Rencontre Nationale de l'Habitat Participatif Marseille en présentant l'expérience de logements jeunes, sous statut Résidence Sociale et géré par l'association AILLOJ, au sein de la coopérative d'habitant Village Verticale à Villeurbanne.

Par ailleurs, l'URHAJ, qui avait accompagné le montage de ce projet, participe toujours au Comité de Pilotage annuel de cette mini-Résidence Sociale.

La loi ALUR a ouvert de nouvelles perspectives pour les coopératives d'habitants. Il existe donc une opportunité pour le développement de ce type de projets, qui englobent les valeurs du réseau Habitat Jeunes en alliant solutions logement, insertion dans la ville et engagement citoyen. Cependant, leur montage reste long et complexe.

La veille active et la capitalisation réalisées restent toutefois pertinentes et pourraient permettre l'essaimage dans le réseau, et, le cas échéant, l'accompagnement d'adhérents intéressés ou de coopératives d'habitants à la recherche d'un partenariat.

5. Développer une animation de proximité

L'URHAJ se rend régulièrement auprès des adhérents éloignés du réseau dans l'optique d'identifier avec eux leurs besoins et leur proposer les outils et conseils nécessaires à leur activité.

Elle accompagne sur les territoires des dynamiques de travail en commun lorsque plusieurs adhérents agissent sur un même territoire. A travers cette action, l'objectif est de permettre aux adhérents d'être de véritables acteurs territoriaux des politiques « jeunesse » et « logement des jeunes ».

L'URHAJ accompagne les membres administrateurs dans leur prise de décision (conseil, orientation vers des partenaires locaux, voire négociation ...). En 2015, l'URHAJ a par exemple accompagné un Conseil d'Administration lors d'un recrutement d'une nouvelle direction, ou encore a travaillé avec les nouveaux directeurs (trices) sur l'identification des enjeux du territoire.

Elle accompagne les associations lorsque ceci est nécessaire vers les Dispositifs Locaux d'Accompagnement, et peut être invitée dans ce cadre à apporter son analyse sur la stratégie de développement à mener.

L'URHAJ accompagne chaque adhérent de manière individuelle à chaque demande. Systématiquement lors de la prise de fonction d'une nouvelle direction, une rencontre est organisée afin de réfléchir avec la nouvelle équipe sur les stratégies et les besoins de la structure.

Nous avons également accompagné 3 associations en situation de cession d'activité en 2015 (Résidence Les 3 Saules à Bourg en Bresse, la MJC de Chambéry et Habitat Jeune à Lyon).

6. Formations

L'URHAJ a réalisé des formations à destination des professionnels et des jeunes. Certaines sont la continuité de formation déjà mises en place les années précédentes, d'autres ont été expérimentales cette année.

A. Les professionnels du réseaux

■ Formation Gestion Locative réalisée par l'UNAFO

En 2015, une formation à la gestion locative adaptée en Résidence Sociale – FJT a été proposée aux adhérents. L'objectif était de redonner les cadres de procédures et de bonnes pratiques, y compris en termes de gestion des impayés. Sept personnes y ont participé. Cette formation a été réalisée sur 3 jours, et permet à différents acteurs du réseau de pouvoir repenser leur outil et leur pratique dans la gestion locative qu'ils mettent en œuvre.

■ Recherche action sur la souffrance psychique des jeunes

Une recherche action sur la souffrance psychique des jeunes, financée par le Conseil Régional, démarrée en 2014 et se poursuivant en 2015, pour les professionnels socio-éducatifs, a été menée par l'URHAJ en partenariat avec l'Institut Régional Jean Bergeret. L'objectif était de les aider dans la prise en compte de la souffrance psychique chez les jeunes qu'ils accompagnent – repérage, accompagnement, ressources, orientations, prévention... A l'issue de cette formation, un guide pour les professionnels a été créé leur apportant un réel soutien sur l'accompagnement et l'orientation des jeunes en souffrance psychique qu'ils accueillent.

B. Les professionnels partenaires

■ Santé environnementale

Une formation-action InteRéseaux (Missions Locales, Mutualité française RA et URHAJ) sur la santé environnementale et à partir de l'outil « - de pollution = + de santé », créé par et pour les jeunes a eu lieu pour les professionnels, en avril 2015, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes.

C. Les bénévoles

■ Les matinées URHAJ

Ces demi-journées de travail ont été instituées en 2013 pour poursuivre la dynamique créée par la refonte du projet associatif. Il s'agit de temps de formation ou d'échanges, précédant le Conseil d'Administration de l'URHAJ et destinés aux administrateurs. Ces temps ont pour objet de travailler un élément du projet associatif, pour permettre un meilleur pilotage du projet

Voici les thématiques abordées en 2015 :

- 27 janvier : La mission du réseau Habitat Jeunes après les attentats de janvier
- 19 mars : La place des jeunes dans la gouvernance associative
- 28 mai : Le modèle économique des structures Habitat Jeunes
- 26 novembre : Le nouveau cadre réglementaire des FJT—Salim Didane, UNHAJ

Ces temps de formation ont plusieurs objectifs :

- Permettre aux administrateurs d'être des pilotes « éclairés » en capacité de prendre des décisions lors des instances décisionnaires
- Permettre aux administrateurs de l'URHAJ, étant par ailleurs administrateurs de structures locales, d'essaimer les éléments travaillés lors de ces matinées dans leurs structures locales

Ces 4 Matinées de l'URHAJ ont connu un fort engouement. Au total, 35 personnes y ont participé. L'inscription étant par module, le nombre est différent à chaque journée. Sur chaque module, il y a eu respectivement 23, 24, 11 et 23 personnes présentes. 9 bénévoles ont participé à 1 seul module, 9 à 2 modules, 11 à 3 modules et 6 à 4 modules.

Enfin le 3 septembre, une matinée de l'URHAJ a été consacrée au partage des propositions et aux mandats collectifs à porter lors de l'assemblée générale de l'UNHAJ.

Formation administrateurs

Deux sessions ont eu lieu: le 24 janvier 2015 à Chambéry et le 11 avril 2015 à Lyon.

Elles permettent aux administrateurs des structures adhérentes, qu'ils participent ou non aux réunions régionales, de découvrir l'environnement des FJT: politiques publiques du logement et de la jeunesse, cadre réglementaire des FJT, financement et modèle économique des FJT, les missions des FJT et du réseau Habitat Jeune...

Proposées gratuitement, elles sont organisées le samedi pour mieux correspondre aux agendas des bénévoles. Compte tenu de leur contenu pédagogique, elles sont également ouvertes aux personnels de direction qui ont pris leurs fonctions récemment.

D. Les jeunes

Formation civique et citoyenne

L'URHAJ a organisé une journée le 6 mai 2015 une formation civique et citoyenne pour les volontaires en service civique qui effectuent leur mission en FJT.

4 volontaires ont participé à la journée.

L'objectif était de favoriser la rencontre et les échanges au-delà de leur propre structure d'accueil.

Contenu de la formation :

- Communication : être volontaire en service civique en FJT
- L'Education Populaire : C'est quoi pour toi ?
- Mon Service Civique, les avantages et les points de difficultés
- Mettre en valeur ses compétences
- Méthodologie, les outils

7. Communication

■ Annuaire 2015

L'annuaire des résidences et services Habitat Jeunes a été réalisé par une stagiaire en Bac pro communication visuelle de la SEPR. Il a été complètement relooké et on y trouve également les coordonnées des CLLAJ Rhône-Alpes.

Largement diffusé auprès des partenaires de la jeunesse, des jeunes à la recherche d'un logement qui contactent directement l'URHAJ, ou encore lors du salon du logement pour les jeunes, il est également téléchargeable sur le site internet.

Une plaquette spéciale « alternants » a également été réalisée.



■ Flash Infos

Transmis uniquement par courriel, cette newsletter propose aux équipes professionnelles un condensé des informations importantes et pertinentes en rapport avec leurs différentes activités, et constitue un support de communication technique entre structures.

Trois numéros ont été publiés en 2015.

■ Gazette

Une gazette « Participation des jeunes » a été publiée en octobre 2015 et a permis de faire un focus sur les actions menées par et pour les jeunes dans le réseau.

■ Un site internet régional

www.urhaj-ra.org

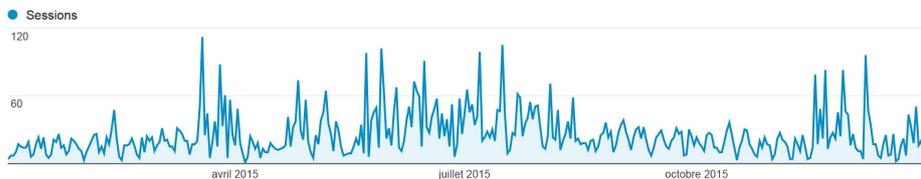
Une version pour les smartphones et tablette a été développée courant 2015 car les jeunes utilisent beaucoup ces supports.

Le site internet est régulièrement mis à jour et la partie « Actu/Ressources » n'a cessé de s'enrichir pendant cette année 2015 afin de proposer un maximum d'outils aux professionnels du réseau. Le choix a été fait de mettre les contenus en accès libre afin de partager nos expériences.



Quelques chiffres pour l'année 2015 :

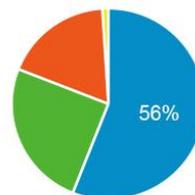
9 210 sessions en 2015 : avec des pics jusqu'à 120 sessions par jour entre avril et septembre puis en fin d'année.



→ 50% des sessions sont effectuées depuis l'étranger (USA, Russie, Chine, Angleterre...) : ceci nous interroge sur la pertinence de produire une version du site en anglais.

7 765 utilisateurs dont 84% de nouveaux utilisateurs **23 941 pages vues** :

- 56 % des visiteurs sur le site sont des visiteurs renvoyés par des liens figurant sur d'autres sites (Missions locales, mini-site Unhaj)
- 25 % des visiteurs arrivent sur le site grâce à un moteur de recherche
- 18% en se connectant directement avec l'adresse
- 1% en provenance des réseaux sociaux



Le travail de 2016 sera de repenser un site Auvergne Rhône-Alpes.
Nous pourrons réaliser une étude comparative de fréquentation en 2016.

Une page Facebook



L'URHAJ dispose d'une page Facebook sur laquelle elle diffuse de l'information la concernant.

Elle partage également des actualités du réseau ou d'autres partenaires.

Elle permet enfin de faire du lien avec les jeunes qu'elle rencontre lors de manifestations auxquelles elle participe (parlement libre des jeunes) ou qu'elle organise (week-end citoyen).

B - Etre acteur pour le développement des politiques déterminantes du logement et de la jeunesse

1. Les partenariats

Les nombreux partenariats mis en œuvre par l'URHAJ lui permettent de construire des coopérations autour de l'habitat et des politiques jeunesse, mais aussi d'être un appui auprès des élus pour développer des projets dans ces domaines de politiques publiques.

Ils se jouent à plusieurs niveaux :

Les Partenariats institutionnels

Avec l'Etat :

- DREAL
- DRJSCS
- DRAAF
- ARS

Avec le Conseil Régional :

- Direction Politique Territoriales
- Santé
- Vie associative
- Jeunesse

Avec les Conseils Généraux

Avec les CAF

Avec le Grand Lyon

Avec la Caisse des Dépôts et Consignations

Avec les collecteurs d'Action Logement

Les partenariats interréseaux

Synergie Jeunes :

- ARML
- URCLLAJ et UNCLLAJ,
- URCPIE

Acteurs du logement :

- ALI (acteur logement d'insertion)
- Inter réseau logement

Santé : Mutualité Française RA et Missions Locales

Associations Unies en Rhône-Alpes

Les partenariats associatifs et syndicats

CRAJEP

Le Mouvement Associatif

SNEFOS

Les partenariats de projet

Aequitaz, URACS, MRIC, Cités d'Or

MJC

ARFATSEMA, COOVEV

ALS

ADHEC

Planning familial

ANPAA RA

→ Zoom sur le Conseil Régional Rhône-Alpes



La Région Rhône-Alpes est un partenaire fort de notre association régionale. De nombreux temps de travail

conjointes ainsi que plusieurs conventions lient l'URHAJ à la Région (Vie associative, Jeunesse, Habitat, Santé).

Dans ce cadre, la Région et l'URHAJ travaillent ensemble autour des politiques de santé pour les jeunes :

- **Poursuite de la convention Santé sur les thématiques « santé environnementale » et « accès aux droits »** qui permet à l'URHAJ de conduire une coordination régionale et des actions de santé auprès des jeunes résidents.

- **Financement d'une recherche action sur la souffrance psychique des jeunes**, démarrée en 2014 et poursuivie en 2015 pour les professionnels socio-éducatifs, par l'URHAJ en partenariat avec l'Institut Régional Jean Bergeret, avec pour objectif, de les aider dans la prise en compte de la souffrance psychique chez les jeunes qu'ils accompagnent – repérage, accompagnement, ressources, orientations, prévention... A l'issue de cette formation, un guide pour les professionnels a été créé leur apportant un réel soutien sur l'accompagnement et l'orientation des jeunes en souffrance psychique qu'ils accueillent.



L'URHAJ s'est également vu confier par la Région Rhône-Alpes pour la deuxième année, la co-animation du Métaréso Régional de promotion et prévention de la santé, avec l'ANPAA Rhône-Alpes,

moyennant un financement. Le Métaréso Rhône-Alpes rassemble des acteurs de santé et d'environnement, à vocation régionale qui défendent une approche globale de la santé et contribue à la réduction des inégalités de santé.

Avec la Région, de nombreuses autres collaborations ont eu lieu que ce soit :

- autour du soutien pour le logement des jeunes avec l'appel à projet, ou le financement pour les projets de développement de nouvelles offres (création, réhabilitation et financement du mobilier).
- pour les soutiens aux initiatives jeunesse, et le soutien à nos actions Jeunesse
- pour les soutiens à la vie associative
- pour les soutiens autour du service civique
- pour la participation à la réflexion sur le logement des apprentis.

→ La CRFJT – Un temps partenarial primordial

Comme chaque année, la DRJSCS anime la commission Régionale des Foyers des Jeunes Travailleurs qui s'est réunie pendant une journée entière le 21 décembre 2015.

Cette commission est un point d'orgue important où les partenaires financeurs (CAF, DDCS, DREAL, DRJSCS) de toute la région se rassemblent et font le point sur les projets.

A l'ordre du jour :

- Présentation de l'étude régionale logement des jeunes conduites par l'URHAJ et l'URCLLAJ
- Bilan des FJT en Rhône-Alpes
- Présentation du contexte d'appel à projet
- Présentation des lits FJT sur la Région, organisation de la validation pour le futur
- Réflexion sur l'organisation de la CRFJT dans l'avenir.

→ Zoom sur Inter-réseau logement

Des rencontres **FNARS/ FAPIL Rhône Alpes/ URCLLAJ / URHAJ / URPACT** ont lieu régulièrement, dans le but de partager l'information et de travailler sur des thématiques communes. Deux projets ont émergé dans le cadre de cet inter-réseau.

Formation stratégies d'influence

En 2015, l'URHAJ, l'URPACT – devenu SOLIHA – et la FAPIL ont organisé une formation pour les administrateurs des trois réseaux et commune aux deux régions, Auvergne et Rhône-Alpes.

Animée par le journaliste Bruno Croizat, cette formation, de trois sessions d'une journée, a permis de faire émerger des propositions communes aux trois réseaux, dans un langage plus simple et plus percutant.

Avec une forte mobilisation des permanentes régionales, cela a permis également de nous doter d'outils pour rencontrer les candidats aux élections régionales et en faire le reporting.

Associations Unies de Rhône-Alpes

Le collectif regroupe des associations œuvrant dans l'accès aux droits (La Fondation Armée du Salut, la Cimade, la FAPIL, la FNARS, la Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, les Petits Frères des Pauvres, le Secours Catholique) et dans le secteur de l'hébergement et du logement (FNARS, URHAJ et URCLLAJ, UNAFO, les PACT, la Fondation Abbé Pierre et le Réseau Personne dehors).

Elles sont unies autour de valeurs communes au service des personnes sans-abris, mal logées, pour rappeler que des solutions existent et que des choix politiques doivent être faits, elles se mobilisent régulièrement pour une politique publique du logement et de l'hébergement ambitieuse, et mènent des actions de sensibilisation des publics.

Chaque année, à l'occasion de la fermeture des places de renfort hivernal et à la reprise des expulsions locatives, une action est menée pour interpeller ou sensibiliser autour du mal-logement.

En 2015, nous avons opté pour une pétition au nouveau préfet de Région sous forme de cartes postales, à signer et à envoyer



Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRH-H)

Depuis la loi ALUR, le Comité Régional de l'Habitat traite désormais des problématiques d'hébergement. A cette occasion, sa composition a été profondément transformée et l'URHAJ a été identifiée par le préfet pour y participer. Nous partageons ce siège avec l'URCLLAJ.

L'URHAJ s'est aussi positionnée pour être membre du bureau du CRH-H qui se réunit 10 à 15 fois par an, est chargé de l'examen des projets et des bilans des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), mais également de rendre des avis sur les demandes d'agrément Maîtrise d'Ouvrage Insertion. C'est donc l'occasion de porter les enjeux d'habitat des jeunes sur les territoires, en veillant à ce que l'obligation légale soit respectée de manière pertinente et que les engagements des plans stratégiques soient tenus. Jean-Pierre Fayard, administrateur, siège pour l'URHAJ, en alternance avec l'URCLLAJ. Ces réunions font l'objet d'une préparation systématique (étude des documents, détermination des enjeux, préparation des prises de paroles...) avec Léa Retournard, Kheira Boukralfa (présidente) et Marion Athiel (déléguée régionale) de l'URCLLAJ.

Commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL)

L'URHAJ et l'URCLLAJ participent également à cette commission du CRH-H, instance créée par la loi ALUR et chargée d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des plans locaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD). Elle se réunit trois à quatre fois par an. La présence est assurée par Marion Athiel et Léa Retournard.

2. L'aide de la Région Rhône-Alpes pour l'accueil séquentiel des alternants

Entre 2011 et 2013, le Conseil Régional Rhône Alpes a lancé un appel à projet logement Jeunes, que l'URHAJ avait alors accompagné auprès de ses adhérents. Suite aux résultats de ces appels à projet, le Conseil Régional a développé une aide à l'accueil séquentiel de jeunes en FJT. Cela concerne les apprentis et alternants qui doivent, dans le cadre de leur parcours de formation, disposer d'une résidence sur leur lieu de formation, et d'une autre sur leur lieu de stage. L'accueil séquentiel en FJT leur permet de souscrire à un contrat d'une à deux semaines par mois, tout au long de l'année scolaire voire du cycle de formation.

Malgré l'intérêt indéniable que présente ce dispositif pour les jeunes et pour les territoires, son développement reste laborieux du fait de la difficulté à trouver un équilibre économique. Au démarrage de cette action, la vacance est importante et constitue un manque à gagner important pour le gestionnaire.

L'aide proposée par le Conseil Régional (750€ par lit) avait pour objectif non seulement de compenser la perte financière causée par la vacance mais surtout de porter à connaissance le dispositif auprès des partenaires de l'apprentissage et de la formation pour une montée en charge du dispositif. Les résultats sont malheureusement mitigés en termes d'essaimage de l'accueil séquentiel.

L'étude régionale sur le logement des jeunes, réalisée

cette année, a également mis en avant l'importance et la difficulté à travailler avec le monde économique autour de la question de l'apprentissage et de l'alternance.

Capitalisation des bonnes pratiques

Ce travail, débuté en 2014, a été poursuivi en 2015. L'étude régionale sur le logement des jeunes a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Réalisation d'une plaquette de communication sur l'accueil séquentiel

Lors du travail de capitalisation, il est apparu que les apprentis et alternants étaient en demande d'informations régionales sur les lieux d'accueil séquentiel.

Nous avons donc compilé les informations sur les sites qui pratiquent l'accueil séquentiel, ainsi que sur leurs tarifs. Cette plaquette est devenue un support de communication pour l'URHAJ, mais également pour les adhérents qui pratiquent l'accueil séquentiel, et qui peuvent ainsi mieux orienter les jeunes.

C ó Enrichir les actions en faveur des jeunes accueillis

1. Service civique

■ Accueil de volontaires en service civique



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

L'agrément régional pour l'accueil de volontaires dans les résidences et services Habitat Jeunes de Rhône-Alpes, a été renouvelé sur la période d'octobre 2015 à octobre 2017.

6 volontaires ont commencé leur volontariat en 2015 et 10 volontaires, déjà engagés en 2014, l'ont terminé dans le courant de l'année.

Missions de l'URHAJ :

- Information et accompagnement des adhérents et des volontaires en service civique.
- Travail commun avec les tuteurs des différents organismes d'accueil autour du bilan de compétence, de la valorisation des initiatives (des volontaires mais aussi des résidents).
- Formations pour les jeunes volontaires (information sur leur statut, partage d'expériences).

■ Mise en œuvre d'une Plateforme d'expertise Service Civique Régionale

La Région Rhône-Alpes a souhaité s'engager aux côtés de l'Etat pour favoriser la mise en œuvre du Service Civique et a signé le 7 novembre 2011 un protocole d'accord avec l'Agence nationale de service civique.

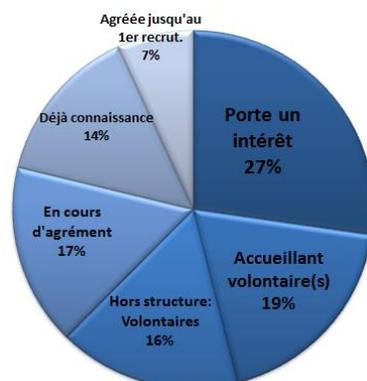
Dans ce cadre, la Région finance une plateforme régionale, composée de quatre structures membres du CRAJEP : L'URHAJ, la Ligue de l'Enseignement, et Uniscité.

L'URHAJ continue donc d'accompagner les structures associatives et les collectivités dans leurs démarches d'élaboration des missions, d'accueil et de suivi des jeunes volontaires. Sur l'année 2015, 187 structures ont été accompagnées, à la fois pour des questions de tutorat auprès des volontaires, pour une aide administrative, pour de l'information sur les aides aux volontaires ou encore pour de la gestion de conflit (depuis 2010, 678 structures ont fait appel à la plateforme CRAJEP).

Profil des structures ayant sollicité la plateforme en 2015 :



Situation des structures ayant sollicité la plateforme au moment de la première demande, en 2015 :



2. Citoyenneté et démocratie participative

Week-end Citoyen

Le Week-end Citoyen a eu lieu les 21 et 22 mars 2015 à Arrache-la-Frasse (74) et s'intitulait : « D'accord, Pas d'accord? Exprimons nos opinions et soyons entendus! »

Les objectifs :

- proposer un temps de convivialité et de partage entre jeunes rhônalpins
- favoriser les échanges entre les jeunes, les animateurs et l'URhaj, pour faire émerger une ou des réponses collectives
- réaliser une production par les participant.e.s

10 structures Habitat Jeunes étaient présentes, 40 jeunes résidents ou en service civique, 3 résidents de plus de 30 ans. Ce week-end a été animé par 8 professionnels socio-éducatifs, 4 jeunes en service civique, 4 professionnels de l'URHAJ, et par Sébastien Hovart, Ludo pédagogue. Rokhaya Diallo, journaliste, a également participé à un temps d'atelier.

5 groupes de travail ont permis de cerner notre sujet:

- Les freins et les atouts à la communication,
- Les outils pour débattre,
- La communication non-verbale,
- Les réseaux sociaux,
- Les médias : leur influence dans l'opinion publique



Parlement libre des jeunes



Le Parlement Libre des Jeunes 2015 s'est déroulé les 7 et 8 novembre 2015. Plus de 100 personnes étaient présentes pour échanger leurs rêves et leurs colères. Nous avons 3 propositions de lois à changer ou à créer, et de nombreuses actions à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement de notre société.

3. Santé

A partir de la notion de « jeune acteur » inscrite dans nos intentions éducatives, l'enjeu est de faire émerger les idées et prises d'initiatives d'un public jeune parfois peu concerné par sa santé. C'est dans cette optique que l'URHAJ souhaite favoriser les axes santé et santé environnementale, la démarche « Jeune acteur de Sa santé »

Les Actions 2015

Convention de reversement avec le Conseil Régional

- Un axe « **Accès aux droits et aux soins** », « **prévention, promotion de la santé** » : 58 structures Habitat Jeunes, soit 37 adhérents ont bénéficié d'une aide par le Conseil Régional, pour l'accompagnement d'environ 10000 résidents sur la santé.
Lors des entretiens individuels avec les résidents de la structure, les professionnels socio-éducatifs facilitent l'accès aux droits et aux soins des jeunes (dossier CMU ou ACS, inscription CPAM, conseils médecins et informations des ressources par territoire...).
Il a aussi été proposé aux résidents des temps collectifs de prévention (autour de différentes thématiques : alimentation, prévention contraception et IST, prévention addictions, sport, gestes et postures au travail...)
- Un axe « **santé environnementale** » : 32 structures Habitat Jeunes ont bénéficié d'une aide pour développer un programme d'actions autour de la santé environnementale.
Ces actions ont touché environ 2000 résidents.

Plusieurs projets entrent dans ces actions avec différents axes :

- Le 1er axe - pratiqué par le plus de résidences - est celui de l'alimentation « saine » par une prise en compte de la santé environnementale. Ainsi, par la mise en place de partenariats avec des AMAP ou collectifs d'agriculteurs BIO ou le développement de jardins potagers pédagogiques, l'ambition est de faire prendre conscience aux résidents de l'impact de l'environnement sur leur santé, de leur faire découvrir des produits locaux, de saisons et sains, issus de l'agriculture bio ou raisonnée, de les accompagner pour les cuisiner et les déguster, tout cela dans une ambiance conviviale, créatrice de lien social.
On recense 26 résidences ayant travaillé sur cet axe.
- 6 résidences ont développé des actions pilotes portant plus largement sur des actions de prévention et promotion de santé environnementale sur différents champs allant de l'alimentation, des cosmétiques, des produits d'entretien, de la qualité de l'air aux ondes électromagnétiques...

Actions de dépistage VIH, VHB et VHC/Vaccination dans les résidences, avec l'ADHEC

Sept résidences participent au projet (Rhône, Loire, Drôme) :

- des séances de présentation dans les CVS,
- des séances de formation de résidents qui ensuite proposent avec le médecin, des séances d'information collective aux autres résidents
- Puis dépistage et vaccination dans les structures participantes.

Cette action importante doit en 2016 être encore étendue à d'autres résidences volontaires et dans d'autres départements.

Actions avec l'ADES du Rhône : « Déconstruire les idées reçues sur les troubles psychiques »

Lors de la première séance avec les résidents, la psychologue de l'ADES interroge les représentations des jeunes sur le bien-être et le mal être mental par le biais d'un brainstorming et leurs idées reçues sur les troubles psychiques par le biais d'un Abaque de Reignier.

Un ciné santé a lieu lors de la deuxième séance favorisant l'identification, afin de parler de son vécu personnel (émotions) et de travailler sur les compétences psychosociales.

6 résidences ont déjà participé à cette action.

■ **Maintien et développement des partenariats**

- Partenariat InteRéseaux (photo-expression santé environnementale, journée interprofessionnelle d'échanges « santé environnementale »...).
- Partenariat Association de Lutte contre le Sida (participation de certaines structures Habitat Jeunes sur « Le printemps de la jupe et du respect, interventions ponctuelles en soirée de l'ALS...).
- Partenariat Planning Familial (film « A fleur de peau », interventions ponctuelles en soirée du Planning Familial).
- Partenariat avec l'ADHEC – Association de prévention des hépatites (formation, dépistage, vaccination) / 7 structures adhérentes impliquées. L'URHAJ participe au CA de l'ADHEC.
- Partenariat avec l'ANPAA Rhône-Alpes : participation en tant qu'expert au comité de pilotage ANPAA / ARS et développement de projets locaux.
- Participation au Métaréso régional qui regroupe les acteurs de la santé publique et de l'environnement.

D- Une action dédiée : l'accompagnement lié au logement

Poste mutualisé pour l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) dans le Rhône

La mission « logement » portée par l'URHAJ pour l'UDHAJ Rhône est financée par le FAJ pour le public âgé de moins de 25 ans, et par le FSL pour les personnes de plus de 25 ans. Tous les adhérents du Rhône sont concernés par la mission ASLL-Accompagnement Social Lié au Logement.

Le poste présente plusieurs axes :

- Animation de la dynamique « logement » auprès des équipes de professionnels.
- Animation d'ateliers collectifs « recherche de logement » au sein des structures pour les résidents.
- Diagnostic social et suivi individuel contractualisé avec une centaine de ménages.
- Médiation avec les bailleurs sociaux du Rhône et les partenaires locaux (Mairies, DDCS, Métropole...)

■ **Comité technique ASLL**

Il s'est réuni à 3 reprises en 2015 avec chaque référent logement de chaque structure adhérente.

De nouveaux outils pour mieux repérer les résidents nécessitant un soutien ASLL ont été élaborés :

- référentiel des ménages prêts à accéder à un logement autonome,
- tableau de suivi des situations,
- accompagnement des référents dans la rédaction des demandes de mesure ASLL à la Métropole (instance de validation des mesures).

■ **Ateliers collectifs pour un plus large public**

En 2015, nous avons réalisé **19 ateliers** qui ont réuni **150 résidents** au total. Il permet de donner des pistes aux jeunes des résidences pour se retrouver sur le marché du logement.



■ **Suivis individuels**

Nous avons accompagné 45 ménages de moins de 25 ans et 42 ménages de plus de 25 ans.

■ **Relogements**

42 relogements réalisés en 2015 permettent de satisfaire 60% des ménages en recherche de logement dans l'année.



RAPPORT FINANCIER

A - Compte de résultat de l'exercice 2015

L'année 2015 se conclut sur un **résultat négatif de 24856€ qui s'explique notamment par une baisse de 43 724 € des produits d'exploitation insuffisamment contrebalancée** par une baisse des charges d'exploitation (-19 241 €).

En 2015, l'activité de **l'URHAJ est financée** par :

- **Des subventions** (72 % contre 61 % en 2014) avec les variations suivantes :
 - la reconduction de 13 conventions à l'identique ou avec une baisse de 6 à 10% pour les financeurs suivants :
 - Région Rhône-Alpes : habitat, vie associative, santé et jeunesse,
 - Etat : 2 postes Fonjep,
 - CAF 69,
 - Métropole de Lyon et Conseil Départemental 69 (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale "logement jeunes", Dispositif d'Accueil Jeune et Accompagnement social lié au logement (dans le cadre du Fonds Social lié au Logement et du Fonds d'aide aux jeunes),
 - L'octroi de subventions non renouvelables pour les projets suivants :
 - Etude Régionale "Logement des jeunes" (70 500€),
 - Formation Action Santé Mentale,
 - Guide précarité.Ces conventions ont nécessité le recours à des prestations extérieures.
 - Les appels à projet (1%) tel que le Fonds de Développement de la Vie associative,
 - Le non renouvellement de la subvention de l'Etat (FNAVDL Hors DALO de 32 682€).
- **Des prestations facturées** (11 % contre 25 % en 2014) :
 - Baisse de son activité en tant qu'organisme de formation, notamment par le report d'une formation expérimentale n'ayant pas été réalisée en 2015,
 - Faibles demandes d'accompagnement des adhérents ou des territoires,
 - Arrêt de l'action santé au niveau national en décembre 2014,
 - Fin de la mise à disposition (jusqu'en avril 2014) du responsable de l'auto-école sociale alors transférée à l'AMEJ.
 - Abandon de la refacturation du contrat d'utilisation de l'outil de la démarche Qualité avec l'association Etai, suite à la liquidation de l'entreprise In&co, développeur de l'outil précédemment.
 - Gestion de la plateforme régionale "Service Civique" comptabilisée en subvention en 2014.
- **Des cotisations** (8 % contre 10% en 2014) qui diminuent suite à la suppression de la part de cotisations liée à l'action de la démarche qualité.
- **Une reprise sur provision et transferts de charge** (46 800€) en raison :
 - D'un financement FSE de 24 675€ non versé
 - De clients douteux à hauteur de 7 754 €

Au niveau des dépenses :

- la masse salariale représente (53%) en légère baisse liée à la fin de la mise à disposition d'un salarié pour l'AMEJ. L'équipe de salariés a été maintenue malgré la baisse des prestations d'ingénierie compensée partiellement par l'étude régionale sur le logement des jeunes.
- Les missions gérées par des tiers en sous-traitance (97 247 €), en prestations (9 800 €), en honoraires (8 495 €) et en expertise (17 490 €). Ces actions sont réalisées par les adhérents (Dispositif Accueil Jeunes), par l'URCLLAJ et des associations partenaires dans le cadre de l'Etude Régionale "Logement des Jeunes" et du Guide "Précarité" ou des prestataires pour les formations et les animations collectives.

- Un amortissement de 8 328€ lié à des investissements sur les locaux, à l'achat de la voiture de service et de matériel informatique et à une provision de fin de carrière de 3 952€.

Enfin, des fonds dédiés à hauteur de 6 200€ ont été constitués suite à un report d'une partie de l'Etude Régionale pour le logement des jeunes sur 2016.

B - Comptes inscrits au bilan au 31 décembre 2015

La photographie des comptes d'Actif et de Passif arrêtés au 31 décembre 2015 fait apparaître une petite augmentation du total de bilan qui est de 534 644 € au 31.12.2015 (contre 515 535€ au 31.12.2014).

Passif

Les ressources permanentes de l'URHAJ diminuent du montant du compte de résultat pour atteindre 246 204€.

Les provisions pour charges sont constituées des provisions retraites pour un total de 21 631€.

En 2013, l'URHAJ a également contracté un prêt pour l'achat d'une voiture (jusqu'alors, en contrat en location longue durée), apparaissant au passif à hauteur de 3 710€.

Le passif circulant augmente. Les dettes fournisseurs par rapport à l'an dernier, passent de 161 659€ à 181 700€, et les dettes sur charges sociales et fiscales passent de 56 255€ à 68 629€.

Actif

L'actif immobilisé constitué a varié en diminuant, passant de 40 455€ à 34 089€.

Les créances diminuent fortement passant de 263 464€ à 255 745€. Cette diminution est plus importante pour les créances usagers.

Au 31.12.2015, la trésorerie constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement est de 243 870€ contre 210 400€ en 2014.

Conclusion

L'URHAJ est fortement dépendante des collectivités territoriales puisque ses ressources sont fortement liées aux subventions. L'association a constitué au fil des années un fonds associatif, qui permet de faire face aux créances et de temporiser le versement des subventions avec des délibérations tardives des collectivités et de l'Etat et à l'installation du nouvel exécutif à la Région.

C - Perspectives

Evolution depuis le début de l'année 2016

L'année 2016 est une année périlleuse en raison de la renégociation des conventions avec la Région et de l'attente des notifications des autres financeurs. Toutefois, les orientations et les choix arriveront sûrement tard dans l'année.

Cependant, sur 2016, plusieurs contrats d'étude ont été signés.

En raison de toutes les incertitudes, il a été fait le choix de ne pas remplacer le poste de responsable d'activité à partir de Juillet 2016.

L'URHAJ doit également anticiper la fusion prévue en 2017 avec l'URHAJ Auvergne, et préparer l'intégration de la chargée de mission dans l'équipe.

 *Bilans financiers joints dans un document annexe*



URHAJ RHÔNE-ALPES



**UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES
RHONE-ALPES**

SYNERGIE JEUNES
245, rue Duguesclin – 69003 Lyon
Tél. : 04.72.98.24.75
rhone_alpes@unhaj.org
Site : www.urhaj-ra.org